



## ÉVALUATION INDÉPENDANTE PAR L'UEI DU CADRE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS - SOMMAIRE\*

### CONTEXTE GÉNÉRAL

L'objectif du cadre de gestion axée sur les résultats du Fonds vert pour le climat (GCF) est de permettre un suivi et une évaluation efficaces des extrants, des résultats et des impacts des investissements et du portefeuille du Fonds, ainsi que de l'efficacité organisationnelle et opérationnelle du Fonds. Le Cadre de gestion axée sur les résultats (CGR) doit également comprendre des indicateurs et des systèmes mesurables, transparents, efficaces et efficaces pour appuyer les activités du Fonds, y compris la façon dont le GCF tient compte des avantages retirés du développement économique, social et environnemental et de la sensibilité aux questions de genre. Les enseignements tirés du CGR devraient être pris en compte dans la conception, les critères de financement et la mise en oeuvre des activités du GCF.

### OBJET DE L'ÉVALUATION

Lors de sa dix-neuvième réunion, le Conseil d'administration du GCF a demandé à l'Unité d'évaluation indépendante (UEI) de procéder à une évaluation du CGR du Fonds qui permettrait de:

1. Évaluer la conception, la mise en oeuvre et l'utilité du CGR.
2. Élaborer des recommandations fondées sur les constatations pour aider à éclairer la gestion adaptative subséquente.

### RECOMMANDATIONS

L'évaluation par l'UEI offre les recommandations clés suivantes:

**Premièrement**, le Secrétariat du GCF devrait **élaborer et mettre en oeuvre des théories de changement** pour les domaines thématiques clés et les intégrer rapidement dans les propositions de projet.

**Deuxièmement**, le Secrétariat devrait **mettre à jour le CGR et les Cadres de mesure de performance (CMP), combler les lacunes et élaborer des protocoles qui fournissent des directives sur quoi, qui, quand et comment** les indicateurs peuvent et doivent être mesurés. En outre, le Secrétariat devrait harmoniser les concepts et les indicateurs essentiels et élaborer des normes et des méthodes pour de nouveaux indicateurs pour les projets d'atténuation et d'adaptation **en collaboration avec d'autres organismes et intervenants clés**. Il faudrait s'attacher à définir un **indicateur de base de l'adaptation fiable**.

**Troisièmement**, le Secrétariat du GCF devrait élaborer un **système de gestion de portefeuille transparent en ligne** qui permettrait aux différents intervenants de consulter en temps réel l'information relative aux projets et progrès réalisés.

**Quatrièmement**, le Secrétariat du GCF devrait élaborer un **guide technique** qui intègre de manière claire et cohérente toutes les décisions et politiques

\* L'évaluation du CGR par l'UEI a été soumise au Conseil d'administration du GCF lors de sa vingt-et-unième réunion.



pertinentes du Conseil relatives à la gestion des résultats. Tout en continuant à développer le système de gestion des risques, le Secrétariat devrait accorder une attention particulière aux **rôles et responsabilités** des entités accréditées et des entités chargées de la mise en oeuvre. La distinction entre les rôles des entités accréditées et des entités chargées de l'implémentation doit également être clarifiée.

**Cinquièmement**, le Secrétariat devrait initier un dialogue avec les autorités nationales désignées (AND), les entités accréditées (EA) et d'autres parties prenantes clés pour définir le rôle approprié des AND tout au long du cycle du projet. Et, dans la mesure du possible, les indicateurs du GCF devraient être **liés aux indicateurs de suivi par pays et aux rapports sur les objectifs de développement durable**.

**Sixièmement**, le Secrétariat devrait **clarifier les rôles et les responsabilités en interne** et veiller à ce que, pendant la préparation des projets, une attention suffisante soit accordée à la conception et à la budgétisation d'un système de suivi et d'évaluation des projets avant l'approbation des propositions de projet.

**Septièmement**, comme cela a été entrepris pour cette évaluation, l'UEI **devrait effectuer des 'examens d'évaluabilité'** afin d'évaluer la mesure dans laquelle les projets sont susceptibles de rendre compte et de mesurer leurs impacts et résultats de manière crédible.

**Huitièmement**, l'UEI devrait préparer des **directives** pour l'évaluation des projets.

**Neuvièmement**, sur approbation du Conseil d'administration du GCF, l'UEI devrait effectuer **une évaluation indépendante du processus d'accréditation** qui tienne compte des nombreuses lacunes en matière d'évaluabilité et de probabilité de rapports crédibles identifiés par cette évaluation dans l'ensemble du portefeuille des projets approuvés.

**Dixièmement**, le Secrétariat devrait réviser ses indicateurs sur le genre afin de mieux prendre en compte d'autres aspects **de l'inclusion sociale** et de les intégrer dans le CGR.

## CONTACTEZ L'UEI

Unité d'Évaluation Indépendante (+82) 032-458-6428  
Fonds Vert pour le Climat ieu@gcfund.org  
175 Art center-daero, Yeonsu-gu ieu.greenclimate.fund  
Incheon 22004  
République de Corée

## MÉTHODES

L'évaluation s'est déroulée de mars à Septembre 2018. Tout d'abord, une évaluation et une analyse documentaires des documents clés ont été entreprises pour fournir des informations sur les éléments du CGR du GCF et sur les cadres correspondants de mesure de performance.

L'évaluation s'est également appuyée sur un examen de l'expérience internationale, qui a permis d'identifier les principales difficultés rencontrées par d'autres organisations internationales dans la conception de la gestion axée sur les résultats. L'équipe d'évaluation a également consulté plus de 100 intervenants dans le cadre d'entrevues avec des informateurs clés et de discussions de groupe, incluant le personnel du Secrétariat du GCF, des AND et des EA.

L'équipe a également effectué une analyse de portefeuille des projets approuvés du GCF, une analyse des rapports d'étape annuels disponibles qui avaient été soumis au Secrétariat du GCF. Il s'est également appuyé sur une autre évaluation de portefeuille effectuée par l'UEI, qui s'est penchée sur la qualité à l'entrée des propositions relatives au GCF.

L'équipe d'évaluation a également entrepris trois missions d'évaluation au Kenya, au Rwanda et au Viet Nam afin de recueillir des données d'expérience et des informations de première main sur les processus et les capacités liés à la mise en oeuvre du CGR aux niveaux régional, national et local.

Le Secrétariat devrait également clarifier les priorités du Fonds en matière d'impact et de résultats du point de vue du genre et de l'inclusion sociale, en particulier en ce qui concerne l'atténuation. Le développement du CGR et du CMP devra s'assurer que les systèmes existants pour inclure le genre dans la planification des projets et le suivi et l'évaluation sont pris en compte.



GREEN  
CLIMATE  
FUND

Independent  
Evaluation  
Unit

